



XII^e LA DOUZIÈME CONFÉRENCE
DES MINISTRES DE LA DÉFENSE
DES AMÉRIQUES

PORT D'ESPAGNE, TRINITÉ-ET-TOBAGO, DU 10 AU 12 OCTOBRE 2016

**PROCÈS-VERBAL DE LA XII^e CONFÉRENCE DES
MINISTRES DE LA DÉFENSE DES AMÉRIQUES**

I. Introduction

La Douzième Conférence des ministres de la Défense des Amériques (XII^e CMDA) a eu lieu à l'hôtel Hyatt Regency Trinidad à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, du 10 au 12 octobre 2016 sous la présidence du Major-général (retraité) Edmund Dillon, ministre de la Sécurité nationale de Trinité-et-Tobago. Trente-et-un (31) États membres de la CMDA étaient présents dont quinze (15) étaient représentés par un ministre. Ont également assisté à la Conférence trois (3) États observateurs, dont un au niveau ministériel et 15 institutions ayant le statut d'observateur. Une liste des États membres et observateurs participants figure en **Annexe A**.

2. Le Programme de la Conférence, joint en **Annexe B**, prévoyait des discussions sur le thème *Renforcement de la Coopération en matière de Défense et de Sécurité continentales dans un Climat de plus en plus instable*. Le segment ministériel de la Conférence a été précédé de réunions du Président de la XII^e CMDA et du Conseil d'administration des Comités de travail et de réunions des Comités de travail. Le dialogue ministériel a commencé par une Cérémonie d'ouverture officielle et s'est clôturé par la Cérémonie de signature de la Déclaration de Port d'Espagne. Les détails des discussions et des événements associés aux réunions sont résumés ci-dessous.

II. Réunion du Secrétariat pro tempore et du Conseil d'administration des Comités de travail

3. Dans la perspective des réunions des Comités de travail, le Président de la XII^e CMDA a convoqué une réunion avec le Conseil d'administration des trois Comités de travail pour faciliter des présentations et des échanges brefs entre les Modérateurs, Rapporteurs et Co-rapporteurs des Comités de travail. Les secrétaires chargés des procès-verbaux et les représentants de l'Organisation interaméricaine de défense (OID) ont aussi assisté à la réunion. Le Président a fourni des directives opérationnelles générales pour la gestion des activités des Comités de travail étant donné le court délai accordé aux discussions et à l'élaboration de conclusions et de recommandations. Un appel a été lancé pour que les recommandations soient orientées vers l'action et exprimées dans un langage susceptible de faciliter leur inclusion dans le Projet de Déclaration de Port d'Espagne.

III. Réunions des Comités de travail

4. Les réunions des Comités de travail pour chacun des trois axes thématiques ont ensuite eu lieu dans trois séances parallèles au cours de la première journée. Des observateurs, parmi ceux qui ont été approuvés lors de la Réunion préparatoire en avril 2016, ont été invités à faire de brèves interventions durant les réunions des Comités de travail. Ces observateurs ont été sélectionnés pour leur domaine particulier de compétence technique et leur contribution éventuelle aux discussions des Comités de travail. Il convient de noter que l'invitation faite à ces observateurs de présenter au sein des Comités de travail respectifs, n'excluait pas la participation d'autres observateurs aux Comités de travail. La participation aux Comités de

travail était volontaire et il appartenait aux États membres de déterminer leur degré de participation à ces discussions. Globalement, la participation a été élevée à travers les Comités de travail respectifs et chaque groupe a élaboré des recommandations pour inclusion dans la Déclaration.

5. **Comité de travail I** : le Conseil d'administration de ce Comité de travail était composé comme suit :

- Modérateur - Colonel Nicolas Angel Narváez Retamozo (Paraguay) ;
- Rapporteur - Mme Diana Maria Torres Garces (Colombie) ; et
- Co-rapporteur – Brigadier-général Roberto Claudio de Rosal Ibarra (Mexique).

Les discussions lors de cette réunion portaient sur **l'Axe thématique I – la Sécurité et Défense des Amériques dans un Environnement international en mutation : L'évolution du rôle des forces armées.**

Les institutions suivantes ont fait des présentations :

- William J Perry, Centre d'études de la défense continentales ;
- Centre régional d'Études stratégiques de Sécurité ;
- Comité international de la Croix-Rouge ; et
- Organisation interaméricaine de Défense.

En réponse à une demande du Secrétariat pro tempore, la délégation du Brésil a aussi fait une présentation sur la Sécurité des grandes manifestations dans le Comité de travail I. Le rapport du Comité de travail I est joint en **Annexe C**.

6. **Comité de travail II** : Le Conseil d'administration de ce Comité de travail était composé comme suit :

- Modérateur – Major-général Dereck Joyce (Canada)
- Rapporteur - M. Shah A. Choudhury (États-Unis)
- Co-rapporteur - Mme Jocelyn Greene (Antigua-et-Barbuda), M. Windsor Hernani Limarino (Bolivie) et M. Gonzalo Alvarez (Chili).

Les discussions lors de cette réunion portaient sur **l'Axe thématique II- Protection et Résilience de l'Environnement.** Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement a fait une présentation.

Le rapport du Comité de travail II est joint en **Annexe D**.

7. **Comité de travail III** : Le Conseil d'administration de ce Comité de travail était composé comme suit :

- Modérateur – Major-général Víctor Hugo Aguirre Serna (Mexique)
- Rapporteur – M. Rodolfo Gonzalez (Chili)
- Co-rapporteur – Capitaine (marine) Walter Marinho de Carvalho Sobrinho et Colonel Paulo Sergio Ribeiro (Brésil).

Les discussions lors de cette réunion portaient sur l’**Axe thématique III- Politique de coopération en matière de sécurité et défense hémisphérique** : à commencer par une aide humanitaire d’urgence renforcée.

Les institutions suivantes ont présenté en qualité d’observateur :

- Comité international de la Croix-Rouge
- Organisation interaméricaine de Défense

Le rapport du Comité de travail III est joint en **Annexe E**.

IV. Réunion du Président de la XII^e CMDA et des Conseils d’administration

8. Suite aux réunions des Comités de travail, le Président a convoqué une réunion des Conseils d’administration de la XII^e CMDA et ceux des Comités de travail afin de recevoir, de la part des modérateurs, des présentations brèves sur les conclusions et recommandations de leur Comité respectif en vue de leur présentation à la séance plénière le lendemain. La participation à cette séance était également ouverte à l’ensemble des délégations.

V. Cérémonie d’ouverture

9. La cérémonie d’ouverture de la XII^e CMDA a eu lieu le matin du 11 octobre 2016 au Port of Spain Ballroom du site de la conférence. Parmi les invités se trouvaient des chefs de délégation et délégués, des ministres et hauts fonctionnaires du Gouvernement de Trinité-et-Tobago, des représentants du corps diplomatique, du milieu des affaires et d’autres parties prenantes. Le discours programme a été prononcé par le Dr Keith Rowley, Premier ministre de Trinité-et-Tobago. Le Président de la CMDA, le Major-général (retraité) Edmund Dillon, ministre de la Sécurité nationale de Trinité-et-Tobago, a prononcé l’allocution de bienvenue. Dans son discours, le Premier ministre a mis l’accent sur les concepts intimement liés de coopération et de collaboration, sur lesquels a été basé le thème de la Conférence et a appelé les pays à explorer de nouvelles voies pour l’engagement et la coopération renforcée, eu égard aux défis actuels pour la défense et la sécurité dans l’hémisphère. Il a aussi réitéré la nécessité de développer une politique de sécurité et de défense hémisphérique, qui définirait notamment un mécanisme de réponse collective à la suite d’une catastrophe dans l’hémisphère. Une copie des discours respectifs figure en **Annexes F et G**.

VI. Séances plénières – Interventions des chefs de délégation et observateurs et Présentation des Rapports des Comités de travail

10. La séance d'ouverture de la plénière a suivi la cérémonie d'ouverture. Le Président de la CMDA a prononcé le discours d'ouverture, dont une copie est jointe en **Annexe H**. Le président de la séance a ensuite présenté le Secrétaire général du Secrétariat pro tempore qui a exposé le Programme général de la réunion et a présenté le Conseil d'administration de la Conférence. Lors de cette séance, le Mexique a été confirmé par acclamation en tant que pays hôte de la prochaine (XIII^e) CMDA. Conformément au Règlement de la CMDA, le Général Salvador Cienfuegos Zepeda, Secrétaire de la Défense nationale du Mexique, a été annoncé en tant que vice-président de la XII^e CMDA. Il a été invité par le Président à faire son intervention et à rejoindre le Conseil d'administration de la Conférence à la table d'honneur.

11. Les ministres et chefs de délégation ont été invités à faire leur intervention, par ordre alphabétique. Les représentants d'un État (le Portugal) et de deux institutions ayant le statut d'observateur, à savoir l'Organisation des États américains (OEA) et la Conférence navale interaméricaine (CNI¹), ont aussi été invités à faire une intervention devant la plénière.

12. Parmi les questions abordées lors de ces interventions se trouvent les suivantes:

- Les menaces et défis de plus en plus divers, complexes et émergents auxquels est confronté l'hémisphère, plusieurs étant de nature transnationale et ayant des incidences multiples et variées sur les États. Parmi ces menaces figurent le trafic illicite, le terrorisme, les cyberattaques, la violence des bandes et les catastrophes naturelles et provoquées par l'homme;
- L'évolution du rôle des forces armées, y compris le renforcement de la coopération avec les entités civiles dans la lutte contre les menaces précitées;
- Les problèmes et défis spécifiques des petits États insulaires et autres États en voie de développement et les possibilités de contribution du secteur de la défense dans ce domaine;
- Le soutien à l'avancement du processus de paix en Colombie;
- L'importance des partenariats de défense (au niveau bilatéral et hémisphérique);
- L'importance continue de la participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
- Les offres pratiques d'assistance à Haïti (à la suite de l'ouragan Matthew), qui ont mis en évidence le besoin de développer un mécanisme de réponse coopérative à la suite des catastrophes naturelles, y compris l'utilisation des ressources de la défense;
- L'impact du changement climatique et de l'environnement sur la politique de défense et vice-versa; et
- L'introduction de perspectives de genre dans le dialogue politique sur le secteur de la défense.

¹ La présentation de la CNI à la XII^e CMDA marque la première fois dans l'histoire de la Conférence, qu'une des Conférences spécialisées des forces armées a été invitée à faire une intervention officielle.

13. Suite à ces interventions, la plénière a reçu les conclusions et recommandations des Comités de travail, présentées par les modérateurs des Comités respectifs. Les trois rapports ont été adoptés par l'assemblée. Durant ces présentations, chaque Comité de travail a présenté des recommandations pour inclusion dans le Projet de Déclaration. Ces dernières ont été incorporées par la suite au texte du Projet de déclaration de Port d'Espagne.

VII. Création d'un Groupe de travail sur le Projet de déclaration de Port d'Espagne

14. L'après-midi du 11 octobre 2016, vu le temps limité disponible pour la réalisation du programme d'activités, le président de la Conférence a proposé à la plénière la création d'un Groupe de travail sur la Déclaration de Port d'Espagne, composé de représentants de l'ensemble des États membres. Il a été proposé que le Groupe de travail se réunisse en séance parallèle à la plénière pour examiner les questions en suspens du Projet de déclaration de Port d'Espagne (Rév. 2). Ceci en vue de présenter une version révisée du texte à la plénière afin d'en accélérer l'examen.

15. La proposition a été acceptée et un Groupe de travail sur la Déclaration de Port d'Espagne a été créé sous la présidence de Trinité-et-Tobago en sa qualité de présidente pro tempore. Deux séances prolongées du Groupe de travail ont été tenues et ont permis de parvenir à des positions de consensus sur la plupart des questions en suspens. Cette approche a contribué dans une large mesure à la finalisation de la Déclaration dans les délais requis pour sa signature.

16. Il convient de noter que trois délégations ont sollicité l'inclusion de notes de bas de page pour exprimer leur réserve sur des sections spécifiques du texte, plutôt que de demander la suppression de paragraphes entiers ou de paralyser le processus. À cet égard, le Brésil, le Venezuela et le Nicaragua, ont sollicité l'inclusion de notes de bas de page pour exprimer leurs réserves respectives sur les paragraphes suivants de la Déclaration de Port d'Espagne:

Brésil – Paragraphe 18 de la Déclaration

Venezuela – Paragraphes 1, 2 et 3 de la Déclaration

Nicaragua – Paragraphe 4 de la Déclaration

La délégation du Nicaragua a ensuite demandé qu'un paragraphe exposant la nature de sa réserve soit annexé à la Déclaration de Port d'Espagne. Ces réserves sont reflétées dans le texte final de la Déclaration.

VIII. Séance plénière sur le Règlement de la CMDA

17. On a rappelé à la réunion que lors de la Réunion préparatoire de la XII^e CMDA, tenue en avril 2016, Trinité-et-Tobago, en sa qualité de présidente de la XII^e CMDA, avait soumis aux

États membres, pour examen, une liste de modifications de fond et de forme au Règlement. On avait demandé aux États membres de profiter de la période intersessions pour examiner les propositions au Règlement en vue de leur discussion lors de la XII^e CMDA. Le Président a présenté ce document à la plénière pour l'examen des délégués. Les modifications soulignées ont été présentées par le Secrétaire général de façon séquentielle et chacune d'entre elles a été examinée et discutée, et ces discussions ont donné lieu à des suggestions de modifications additionnelles. Les modifications ont été approuvées et incorporées au Règlement révisé de la CMDA, joint en **Annexe I**.

18. Il convient de noter que la délégation du Nicaragua a exprimé sa réserve à l'égard du processus employé pour modifier le Règlement et a refusé de participer à ces discussions. Un texte, reflétant sa réserve, a été fourni pour inclusion en tant que note de bas de page au Règlement révisé de la CMDA et a été incorporé au Règlement révisé.

IX. Adoption de la Déclaration de Port d'Espagne

19. Le processus de délibération engagé par le Comité de travail ad hoc sur le Projet de Déclaration de Port d'Espagne a facilité une acceptation générale du texte par les délégués. Durant la séance plénière consacrée à la discussion du Projet de déclaration, les contributions des États membres avaient trait essentiellement à leur désir de participer aux différents Groupes de travail qui seraient créés lors de la prochaine période intersessions. La question du pays hôte de la XIV^e CMDA était un élément essentiel de la discussion du Projet de déclaration de Port d'Espagne. L'assemblée a salué l'offre du Guatemala pour servir de pays hôte de la XIV^e Conférence en 2020, ce qui est reflété dans le texte de la Déclaration de Port d'Espagne, approuvée lors de la séance plénière V. Les ministres, chefs de délégation et fonctionnaires désignés pour signer ont participé à la cérémonie de signature de la Déclaration de Port d'Espagne dans les quatre langues de la CMDA. Une copie signée de la Déclaration est jointe en **Annexe J**.

X. Autres activités liées à la Conférence

20. À la demande des deux parties, l'Agence d'exécution pour la prévention du crime et la promotion de la sécurité (CARICOM IMPACS) et le Conseil national de Sécurité, Service national des Migrations de la République du Panama ont eu l'occasion, préalablement à la reprise de la séance plénière IV de signer un Protocole d'entente pour l'Échange d'Informations et de Renseignements et de faire une brève intervention. Le Secrétariat pro tempore estimait que l'intention du protocole était compatible avec la coopération et la collaboration promues par la XII^e CMDA et transmettait un signal positif aux États membres.

21. Durant la Conférence, le Réseau latino-américain sur la sécurité et la défense (RESDAL) a distribué la 7^e édition de l'Atlas comparatif de la Défense en Amérique latine et dans la Caraïbe – 2016. L'Atlas comparatif est une des principales publications du RESDAL et est

généralement publié pour coïncider avec la convocation de la CMDA. Il s'agit d'une compilation de statistiques actuelles sur des aspects liés au secteur régional de la défense, aux cadres législatifs et administratifs et aux budgets. Toutes les délégations des États membres et observateurs ont reçu des copies de l'Atlas comparatif de la Défense en Amérique latine et dans la Caraïbe – 2016.

XI. La Marche à suivre

27. Dans la Déclaration de Port d'Espagne, les États membres se sont engagés à prendre des mesures dans plusieurs domaines lors de la période intersessions. Ces engagements, ainsi que la suite des modifications au Règlement de la CMDA sont résumés ci-après :

PARA	ACTIVITÉ	DÉLAIS	OBJECTIF	PARTICIPANTS
DÉCLARATION DE PORT D'ESPAGNE				
8.	Création d'un Groupe de travail ad hoc sur la Recherche et le Sauvetage	2016-2018	Développer des mécanismes de coopération et de coordination en matière de recherche et sauvetage.	Non spécifié
13	Création d'un Groupe de travail ad hoc sur l'évolution du rôle des forces armées dans la défense et la sécurité	Premier semestre de 2017	Examiner et échanger des expériences sur l'évolution du rôle des forces armées dans la défense et la sécurité, dont le résultat sera communiqué à la XIII ^e CMDA en 2018.	Sera composé du pays hôte de la Conférence actuelle, du pays hôte de la XIII ^e CMDA et de tout autre État membre intéressé. L'Argentine s'est portée volontaire pour être membre de ce Groupe de travail.
16	Création d'un Groupe de travail ad hoc pour examiner une politique de coopération en matière de défense et de sécurité hémisphériques	La première réunion se tiendra au cours du premier semestre de 2017 et soumettra	Faciliter le dialogue sur le développement d'un cadre pour une politique de coopération en matière de défense et de sécurité hémisphériques, à commencer par l'aide humanitaire d'urgence axée sur la Gestion intégrée et la	Ce groupe de travail sera dirigé par le pays hôte de la XIII ^e CMDA, avec la participation d'autres membres volontaires et

PARA	ACTIVITÉ	DÉLAIS	OBJECTIF	PARTICIPANTS
		un rapport à la XIII ^e CMDA en 2018	Prévention des risques. Ce Groupe analysera : les propositions faites par le Chili concernant la création éventuelle d'un Système interaméricain de Coopération militaire sur des questions de défense en cas de catastrophe ; la proposition des États-Unis mexicains pour offrir une formation dans le domaine de la protection civile ; les protocoles d'action et leçons tirées des opérations d'aide humanitaire menées récemment dans l'hémisphère ; les activités et accords existants à ce sujet dans différents forums de l'OEA ; et les autres mécanismes qui existent dans l'hémisphère.	institutions compétentes.
25	Création d'un Groupe de travail ad hoc sur le rôle des forces de défense et de sécurité en matière de protection environnementale et de résilience climatique	Avant le second semestre de 2017	Partager les meilleures pratiques pour réduire l'impact des forces de défense et de sécurité sur le climat et l'environnement et réduire l'impact du changement climatique sur les forces de défense et de sécurité.	Sera composé du pays hôte de la Conférence actuelle, du pays hôte de la XIII ^e CMDA et de tout autre État membre intéressé.
27	Création d'un Groupe de travail ad hoc pour examiner l'intégration des questions de genre dans les politiques de défense et de sécurité	Avant le second semestre de 2017	Examiner les moyens de promouvoir l'intégration des questions de genre dans le développement de la politique de défense et de sécurité dans les États membres de la CMDA.	Sera composé du pays hôte de la Conférence actuelle, du pays hôte de la XIII ^e CMDA et de tout autre État membre intéressé. Le Panama, le

PARA	ACTIVITÉ	DÉLAIS	OBJECTIF	PARTICIPANTS
				Brésil et le Canada se sont portés volontaires pour être membres de ce Groupe de travail.
RÈGLEMENT DE LA CMDA (TEL QUE RÉVISÉ PAR LA XII^e CMDA, PORT D'ESPAGNE, 2016)				
Art. 28	Création de la Troïka de la XIII^e CMDA	À déterminer par la présidence de la XIII ^e CMDA	Aider le Secrétariat pro tempore avec les préparatifs de la Conférence.	Hauts fonctionnaires du pays hôte le plus récent, actuel et futur.

XIII. Conclusion

28. La réunion s'est clôturée par des manifestations de soutien au Mexique au moment où il s'apprête à assumer la présidence de la XIII^e CMDA et une expression de reconnaissance au Gouvernement et au peuple de Trinité-et-Tobago pour leur accueil et les préparatifs de la XII^e CMDA.

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE A	LISTE DES ÉTATS MEMBRES ET OBSERVATEURS PARTICIPANTS
ANNEXE B	PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONFÉRENCE
ANNEXE C	RAPPORT DU COMITÉ DE TRAVAIL I
ANNEXE D	RAPPORT DU COMITÉ DE TRAVAIL II
ANNEXE E	RAPPORT DU COMITÉ DE TRAVAIL III
ANNEXE F	DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE
ANNEXE G	DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA XII ^e CMDA
ANNEXE H	DISCOURS D'OUVERTURE DU PRÉSIDENT DE LA XII ^e CMDA
ANNEXE I	RÈGLEMENT RÉVISÉ DE LA CMDA
ANNEXE J	DÉCLARATION DE PORT D'ESPAGNE